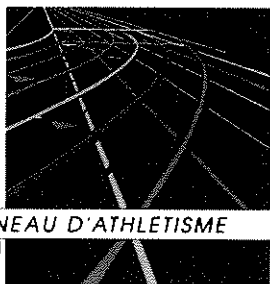


LITTORAL
NEUCHÂTEL



ANNEAU D'ATHLETISME

COMPTES 2021

Table des matières

- 1. Commentaires relatifs aux comptes – rapport du Comité directeur**
- 2. Propositions et approbation + rapport fiduciaire**
- 3. Bilan condensé**
- 4. Compte de résultat à 3 niveaux par nature**
- 5. Compte de résultat condensé en fonctionnelle**
- 6. Tableau des flux de trésorerie**
- 7. Annexes :**
 - 7.1 Principe comptable**
 - 7.2 Tableau des provisions**
 - 7.3 Tableau des immobilisations**
 - 7.4 Tableau des emprunts**
- 8. Contrôle des crédits**
- 9. Détails des comptes**
 - 9.1 Bilan détaillé à 7 positions**
 - 9.2 Compte de résultat : fonctionnelle à 7 positions avec commentaires aux comptes**
 - 9.3 Compte de résultat : nature à 7 positions**
- 10. Participations communales**
- 11. La « Vie » du stade du Littoral**
- 12. Signatures**

1.

**Commentaires relatifs
aux comptes –
rapport du Comité
directeur**



RAPPORT DE GESTION DU COMITE DIRECTEUR DU S.I.A.A.L.N
A L'APPUI DES COMPTES DE L'EXERCICE 2021

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs.

Conformément aux statuts de notre syndicat, le Comité directeur a l'avantage de vous présenter les différents documents se rapportant aux comptes 2021 pour l'exploitation du Stade du Littoral à Colombier.

Le Comité directeur vous propose des comptes présentant un excédent de charges inférieur à celui que le Conseil intercommunal avait accepté lors de la présentation du budget le 09.11.2020, soit CHF 354'557.46 contre CHF 373'135.- prévus. Cet écart par rapport au budget est à mettre en lien avec les éléments suivants :

En raison de la pandémie, cette année encore, le Stade du Littoral a fonctionné au ralenti, un peu moins qu'en 2020 certes, mais de loin pas encore comme une année 'normale'. Cela se traduit par des revenus en baisse (locations, buvette), mais également, et surtout, par des charges de fonctionnement et d'entretien réduites.

A noter également un revenu extraordinaire de CHF 10'144.- versé par l'Office des poursuites. Il s'agit d'une saisie sur le revenu de l'ancien président de la commission de gestion de l'Anneau qui a été reconnu coupable le 15 juin 2021 de gestion déloyale et de faux dans les titres. Ce montant vient en déduction de la dette totale reconnue de CHF 131'487.-. Bien que le jugement ait été rendu, le mandataire juridique de l'Anneau suit toujours le dossier, afin que le Syndicat soit remboursé le plus rapidement possible.

Par ailleurs et pour rappel, depuis le 1.1.21, les 105% EPT de conciergerie ont été repris par la commune de Milvignes. Conformément au budget, ces charges se retrouvent donc dans le service financier, et plus dans les charges de personnel du SIAALN, comme jusqu'en 2020.

Pour compléter cette mise en contexte générale, nous nous permettons de vous renvoyer aux commentaires détaillés des différents postes qui sont une aide importante à la lecture de ces comptes.

En complément aux comptes, vous trouverez en fin de fascicule les tableaux de répartition entre les communes membres, ainsi que le rapport annuel d'activités 'La vie du Stade en 2021'.

Au sujet des tableaux de répartition par commune, nous précisons que les variations entre le budget et les comptes peuvent être différentes d'une commune à l'autre, ceci en raison de leur mouvement de population respectif entre le 31 décembre 2019 (chiffres officiels pris pour

l'élaboration du budget) et le 31 décembre 2021. De manière générale toutefois et en parallèle aux explications ci-dessus, les communes voient leurs participations respectives légèrement baisser par rapport au budget.

Conclusion

Les comptes 2021 présentent un excédent de charges inférieur au budget en raison des facteurs mentionnés ci-dessus, mais également grâce au travail rigoureux effectué par l'équipe sur place MM Cyril Chabod et Sébastien Ribeaud que nous profitons de remercier chaleureusement pour leur engagement. Nous tenons également à souligner la bonne collaboration avec les responsables des clubs sportifs locataires, notamment MM. Robin Santoli et Bart De Geeter du CEP Cortaillod resp. FSG Corcelles-Cormondrèche.

Un grand merci également à la commune de Milvignes et à tout son personnel impliqué dans la gestion technique, administrative et financière de l'Anneau.

Nous terminerons ce rapport en soulignant que le Littoral neuchâtelois peut bénéficier de cette magnifique infrastructure qu'est l'Anneau d'athlétisme grâce à l'engagement des communes membres aux autorités politiques desquelles nous adressons également nos vifs remerciements.

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons d'accepter les comptes de l'exercice 2021 tels qu'ils sont présentés, tout en restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez désirer.

AU NOM DU COMITE DIRECTEUR
La Présidente La secrétaire

2.

**Propositions et
approbation +
rapport fiduciaire**

Arrêté du Syndicat Intercommunal de l'Anneau d'Athlétisme du Littoral Neuchâtelois (SIAALN) approuvant les comptes de l'exercice 2021

Le Conseil intercommunal de l'anneau d'athlétisme du littoral neuchâtelois :

Vu la loi sur les communes du 21 décembre 1964

Vu le règlement sur les finances du Syndicat du 21 octobre 2015

Vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) du 24 juin 2014

Sur la proposition du Comité directeur ;

arrête:

Article premier sont approuvés les comptes de l'exercice 2021 qui comprennent :

a) le compte de résultats qui se présente comme suit:

Charges d'exploitation	Fr.	400'247.16
Revenus d'exploitation	Fr.	- 531'156.61
Résultat provenant des activités d'exploitation (1)	Fr.	- 130'909.45
Charges financières	Fr.	3'405.95
Produits financiers	Fr.	- 34'860.00
Résultat provenant des financements (2)	Fr.	- 31'454.05
Résultat opérationnel (1 + 2)	Fr.	
Charges extraordinaires	Fr.	172'507.90
Revenus extraordinaires	Fr.	- 10'144.40
Résultat extraordinaire (3)	Fr.	162'363.50
Résultat total, compte de résultats (1 + 2 + 3)	Fr.	0.00

Pour information les charges imputées aux communes se montent à Fr. 354'557.46

b) les crédits d'investissements autorisés selon les limites du frein:

Dépenses	Fr.	0.00
Recettes	Fr.	0.00
Montant total des crédits d'investissements	Fr.	0.00

c) le bilan au 31 décembre 2021

Art. 2 ¹Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

²Il sera transmis, avec un exemplaire du budget, au service des communes.

Colombier, le 24 mars 2022

AU NOM DU CONSEIL INTERCOMMUNAL
La présidente La secrétaire

**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
SUR LES COMPTES ANNUELS
AUX MEMBRES DU CONSEIL INTERCOMMUNAL**
**Syndicat Intercommunal de l'Anneau d'Athlétisme
du Littoral Neuchâtelois, Milvignes**

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2021

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints du Syndicat Intercommunal de l'Anneau d'Athlétisme du Littoral Neuchâtelois (S.I.A.A.L.N), comprenant le bilan, le compte de résultats, le tableau de flux de trésorerie, le compte des investissements et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Comité directeur

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales cantonales et réglementaires, incombe au Comité directeur. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité directeur est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse, aux prescriptions légales cantonales et réglementaires, aux Normes d'audit suisses et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux*. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes aux prescriptions légales.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le fait qu'une procédure est en cours auprès du Ministère public s'agissant des irrégularités financières constatées dans les états financiers des exercices précédents. Une créance d'un montant de CHF 121'343 est présentée au 31 décembre 2021. Cette créance fait l'objet d'un ducroire du même montant considérant l'incertitude existante quant à son recouvrement.

Ce point ne remet pas en cause l'opinion exprimée ci-dessus.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

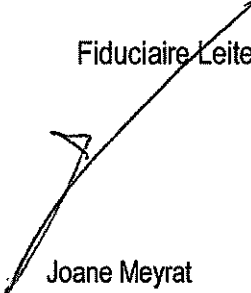
Dans le cadre de l'audit que nous avons mené conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO à l'art. 60 LFinEC et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels défini selon les prescriptions du Comité directeur.

Selon notre appréciation, il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

La Chaux-de-Fonds, le 25 février 2022

Fiduciaire Leitenberg & Associés SA


Joane Meyrat
Expert-réviseur agréée
(Responsable du mandat)


Jacques Leitenberg
Expert-réviseur agréé

Annexes : Comptes annuels (bilan, compte de résultats, tableau de flux de trésorerie, compte des investissements et annexe)

3.

Bilan condensé



Comptes 2021

Bilan condensé		situation au 31.12.2021	situation au 31.12.2020
1	ACTIF	851'948.55	780'018.25
10	Patrimoine financier	497'961.85	332'281.55
100	Disponibilités et placements à court terme	504'764.24	253'978.05
101	Créances	-17'891.59	75'403.20
104	Actifs de régularisation	8'358.25	169.35
106	Stocks, fournitures et travaux en cours	2'730.95	2'730.95
14	Patrimoine administratif	353'986.70	447'736.70
140	Immobilisations corporelles du PA	353'986.70	447'736.70
2	PASSIF	-851'948.55	-780'018.25
20	Capitaux de tiers	-511'948.55	-610'018.25
200	Engagements courants	-23'022.20	-105'808.35
204	Passifs de régularisation	-31'426.35	-640.55
205	Provisions à court terme	0.00	-7'319.35
206	Engagements financiers à long terme	-457'500.00	-496'250.00
29	Capitaux propres	-340'000.00	-170'000.00
293	Préfinancements	-340'000.00	-170'000.00

4.

**Compte de résultats à
3 niveaux par nature**



Comptes 2021

Compte de résultats	Comptes 2021	Budget 2021	Ecart	Comptes 2020	Ecart
Charges d'exploitation	400'247.16	423'330	-23'083	416'252.00	-16'005
30 Charge de personnel	1'600.00	3'500	-1'900	130'085.30	-128'485
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	304'897.16	326'080	-21'183	126'557.65	178'340
33 Amortissements du patrimoine administratif	93'750.00	93'750	0	159'609.05	-65'859
Revenus d'exploitation	-531'156.61	-550'735	19'578	-543'174.30	12'018
42 Taxes	-5'779.80	-13'000	7'220	-8'093.30	2'314
43 Revenus divers	-200.00	0	-200	256.80	-457
45 Prélèvements sur les fonds et financemen..	-7'319.35	0	-7'319	-6'499.70	-820
46 Revenus de transfert	-517'857.46	-537'735	19'878	-528'838.10	10'981
Résultat des activités d'exploitation	-130'909.45	-127'405	-3'504	-126'922.30	-3'987
34 Charges financières	3'405.95	3'405	1	6'214.75	-2'809
44 Revenus financiers	-34'860.00	-46'000	11'140	-24'237.00	-10'623
Résultat provenant de financements	-31'454.05	-42'595	11'141	-18'022.25	-13'432
Résultat opérationnel	-162'363.50	-170'000	7'637	-144'944.55	-17'419
38 Charges extraordinaires	172'507.90	170'000	2'508	190'260.35	-17'752
48 Revenus extraordinaires	-10'144.40	0	-10'144	-45'315.80	35'171
Résultat extraordinaire	162'363.50	170'000	-7'637	144'944.55	17'419
Total du compte de résultats	0.00	0	0	0.00	0

5.

**Compte de résultat
condensé en
fonctionnelle**

Comptes 2021

Classification fonctionnelle (résumé)		Comptes 2021	Budget 2021	Ecart	Comptes 2020	Ecart
Législatif et exécutif		194'556.80	192'950	1'607	44'347.10	150'210
1	Législatif et exécutif	4'831.00	7'500	-2'669	6'781.00	-1'950
02	Services généraux	189'725.80	185'450	4'276	37'566.10	152'160
3 Culture, Sports, Loisirs et Eglises		294'894.71	316'280	-21'385	453'221.65	-158'327
34	Sports et loisirs	294'894.71	316'280	-21'385	453'221.65	-158'327
9 Finances et impôts		-489'451.51	-509'230	19'778	-497'568.75	8'117
93	Péréquation financière et compensation..	-138'300.00	-139'500	1'200	-138'300.00	0
96	Administration de la fortune et de la dette	-351'151.51	-369'730	18'578	-359'268.75	8'117
Excédent des charges/revenus (-)		0.00	0	0	0.00	0

6.

**Tableau des flux de
trésorerie**

Désignation	Comptes 2021	Comptes 2020
1. Activités d'exploitation		
7 Bénéfice (+) / Perte(-) du compte de résultats	0.00	0.00
8 + Amortissements du PA et subventions d'investissements	93'750.00	159'609.05
9 Autofinancement	93'750.00	159'609.05
10 + Remboursement du découvert du bilan	0.00	0.00
11 + Réévaluations emprunt PA et participations PA	0.00	0.00
12 + Réévaluations négatives / - positives des immobilisations PF	0.00	0.00
13 - Augmentation / + diminution des créances	93'294.79	-57'599.80
14 - Augmentation / + diminution marchandises, approvisionnements, travaux en cour	0.00	0.00
15 - Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	-8'188.90	-153.85
16 + Augmentation / - diminution des engagements courants (CC, créanciers)	-82'786.15	78'776.10
17 + Augmentation / - diminution des provisions du compte de résultat	-7'319.35	-6'499.70
18 + Augmentation / - diminution des passifs de régulation	30'785.80	-14'117.45
19 + Attributions / - prélèvements d'engagements pour les FS, fonds, préfinancements	0.00	0.00
20 + Attributions / - prélèvements d'engagements pour fonds, préfinancements et divers	-7'319.35	-6'499.70
22 Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	112'216.84	153'514.65
2. Activités d'investissement		
24 Dépenses	0.00	0.00
26 - Immobilisations corporelles	0.00	0.00
27 - Investissements pour le compte de tiers	0.00	0.00
28 - Immobilisations incorporelles	0.00	0.00
29 - Prêts et participations	0.00	0.00
30 - Propres subventions d'investissement	0.00	0.00
31 - Subventions d'investissement redistribuées	0.00	0.00
32 Recettes	0.00	0.00
34 - Remboursement	0.00	0.00
35 - Diminution d'immobilisations corporelles	0.00	0.00
36 - Remboursements de prêts et de participations	0.00	0.00
37 - Subventions acquises	0.00	0.00
38 - Subventions à redistribuer	0.00	0.00
39 - Report d'immobilisations provenant PA dans le PF	0.00	0.00
40 - Prélèvements aux fonds enregistrés comme capitaux	0.00	0.00
41 Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	0.00	0.00
42 Découvert de financement	112'216.84	153'514.65
3. Activités de financement		
44 + Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	-38'750.00	-179'000.00
45 + Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	0.00	0.00
46 + Augmentation / - diminution des fonds enregistré comme capitaux propres	0.00	0.00
47 - Attributions / + prélèvements dans les fonds enregistrés comme capitaux propres	0.00	0.00
48 + Diminution / - augmentation des immobilisations corporelles et financières du PF	0.00	0.00
49 + Diminution / - augmentation des immobilisations corporelles et financières du PF	0.00	0.00
50 - Réévaluations négatives / + positives des immobilisations PF	0.00	0.00
51 + Report d'immobilisations provenant PA dans le PF	0.00	0.00
52 + Attributions / - prélèvements fonds de réserve du capital propre	0.00	0.00
53 Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-38'750.00	-179'000.00
4. Variation nette des liquidités (Changement du fonds "Argent")		
55 Entrée nette de liquidités	250'786.19	151'014.35
56 Sortie nette de liquidités	0.00	0.00
57 Disponibilités au 01.01.	253'978.05	102'963.70
58 Disponibilités au 31.12.	504'764.24	253'978.05
59 Variation des disponibilités selon le bilan	250'786.19	151'014.35

7.

Annexes

7.1

Principes comptables

Annexe aux comptes annuels

Principes régissant les comptes annuels du SIAALN

1. Normes appliquées

Les comptes 2021 sont présentés conformément à la nouvelle loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) du 24 juin 2014, au Règlement général d'exécution de la loi sur les finances de l'Etat et des communes (RLFinEC) du 20 août 2014, aux recommandations définies dans le manuel comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances.

La gestion financière du Syndicat suit les grands principes définis à l'article 6 RLFinEC, soit : légalité, équilibre budgétaire durable, emploi économe des fonds, urgence, rentabilité, causalité, prise en compte des avantages, gestion axée sur les résultats.

2. Principes de présentation et structure des comptes

La prestation des comptes doit fournir une image de la situation financière qui corresponde à l'état effectif de la fortune, des finances et des revenus (article 51 RLFinEC). La présentation des comptes est régie par les normes du MCH2 (article 52 LFinEC).

En l'absence de dispositions spécifiques prévues dans la loi ou les règlements, les postes du bilan sont évalués conformément au manuel comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 (articles 45 et 46 RLFinEC notamment).

Les comptes comprennent le bilan, le compte de résultats, le tableau de flux de trésorerie, le compte des investissements ainsi que l'annexe aux comptes annuels (article 24 LFinEC). Le compte des investissements comprend les dépenses et les recettes pour la constitution ou l'augmentation de valeurs durables appartenant au patrimoine administratif uniquement (article 10 LFinEC).

3. Annexe aux comptes

L'annexe aux comptes annuels comprend les règles régissant la présentation des comptes et les éventuelles dérogations à celles-ci, les principes relatifs à la présentation des comptes, le tableau des provisions, le tableau des immobilisations ainsi que d'autres indications supplémentaires permettant d'apprécier la situation financière du SIAALN (article 29 LFinEC).

Les annexes et détails suivants ne sont pas jugés pertinents pour le Syndicat et, de ce fait, ils ne sont pas inclus dans l'annexe aux comptes annuels :

- Frein à l'endettement : un frein à l'endettement n'est pas jugé pertinent s'agissant du SIAALN. En effet, le résultat de l'exercice est toujours nul, celui-ci étant réparti entre les différentes communes membres du Syndicat.
- Etat du capital propre : le Syndicat n'a aucun capital propre, car son résultat annuel est entièrement reversé ou refacturé à ses communes membres.
- Tableau des participations : le Syndicat ne dispose d'aucune participation.
- Tableau des cautionnements et garanties : le Syndicat ne dispose d'aucun cautionnement.
- Indicateurs financiers : ils ne sont pas jugés pertinents dans le cadre d'un syndicat intercommunal.

4. Principes comptables

Les comptes sont présentés conformément aux principes de présentation des comptes définis aux articles 53 LFinEC et 42 RLFinEC : produit brut, comptabilité d'exercice, continuité dans la présentation des comptes, importance relative, clarté, fiabilité, comparabilité et permanence des méthodes.

Conformément au principe d'échéance, les charges et les dépenses, ainsi que les revenus et les recettes, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel leur naissance économique s'est produite.

5. Patrimoine administratif

Le patrimoine administratif est constitué par l'ensemble des biens immobiliers et mobiliers dont le Syndicat a besoin pour exécuter les tâches qui lui sont dévolues. Une tâche est dite publique lorsqu'elle est décrite ou définie dans une loi, un règlement ou un arrêté (article 4 RLFInEC).

Les biens constituant le patrimoine administratif sont en principe inaliénables et n'ont qu'une valeur d'usage.

Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan au coût d'acquisition et amortis linéairement selon la durée d'utilité admise (article 46 RLFInEC) ; les taux d'amortissement appliqués pour les nouveaux investissements sont basés sur ceux qui figurent à l'annexe 2 du RLFInEC.

En dérogation avec les prescriptions de l'article 46 du Règlement général d'exécution de la loi sur les finances de l'Etat et des communes (RLFInEC), les immeubles du patrimoine administratif sont évalués sur la base du prix d'acquisition, réduit des amortissements.

6. Patrimoine financier

Le patrimoine financier est constitué de l'ensemble des biens mobiliers dont le Syndicat a la libre disposition. Le SIAALN ne dispose d'aucun patrimoine financier.

La location de la buvette et des infrastructures à des particuliers génère certes un rendement, mais son affectation première relève du patrimoine administratif et, en ce sens, ils sont nécessaires pour l'accomplissement des tâches publiques conférées au Syndicat. Si ces objets peuvent être considérés comme mixtes, la part de rendement reste marginale, raison pour laquelle ils sont considérés en tant que patrimoine administratif.

7. Investissements

Le compte des investissements comprend les dépenses et les recettes pour la constitution de valeurs durables appartenant au patrimoine administratif uniquement (article 10 LFinEC) ; les opérations qui y sont inscrites sont conformes au détail figurant à l'article 5 RLFInEC.

Seules sont activées les dépenses d'investissement du patrimoine administratif supérieures à CHF 10'000.- par objet (articles 43 RLFInEC et 31 RCF).

8. Provisions et engagements conditionnels

Selon la recommandation 09 du manuel MCH2, une provision est un engagement probable, contractuel ou factuel fondé sur un événement situé dans le passé (avant la date de clôture du bilan), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être évalués. Elle doit avoir une justification économique.

Les engagements conditionnels sont des engagements probables résultant d'un événement passé, sachant que l'existence de l'engagement doit encore être confirmée par un événement à venir.

Les événements se produisant après la date de clôture du bilan doivent généralement être expliqués en annexe des comptes dès qu'ils ont une importance pour l'évaluation des comptes.

9. Préfinancement

Un préfinancement est un montant prévu pour la réalisation d'un projet futur qui concerne le patrimoine administratif et qui doit être défini par un arrêté du Conseil général. Il ne doit servir qu'au but mentionné, les modalités d'attribution ou d'utilisation étant définies à l'art. 49 LFinEC.

Une réserve de préfinancement à hauteur de CHF 170'000.- a été constituée. En effet, il est utile de rappeler que notre installation a été construite au début des années 1990 pour les infrastructures les plus anciennes et que, bon an mal an, nous nous devons de procéder de manière plus ou moins régulière à ces travaux ou à certaines acquisitions.

10. Financements spéciaux

Un financement spécial est une affectation obligatoire de moyens à la réalisation d'une tâche publique définie qui requiert une base légale. Les financements spéciaux sont alimentés et utilisés par le compte de résultats.

Le Syndicat ne possède aucun financement spécial au bilan.

11. Réserve de réévaluation

Se référer à la note 5) ci-avant. Le Syndicat n'ayant pas procédé à la réévaluation des immeubles composant son patrimoine administratif (ouvrages de génie civil), aucune réserve de réévaluation ne figure à son bilan.

12. Événement subséquent

Un détournement de fonds concernant les exercices 2017, 2018 et 2019 a été constaté en date du 3 mai 2019. L'affaire est toujours entre les mains du ministère public.

Un actif de régularisation était enregistré dans les comptes annuels 2018 pour un montant de CHF 197'796.10 et représentait le remboursement attendu de la part de l'auteur du détournement. Celui-ci était provisionné à hauteur de CHF 108'827.25, le solde représentant le montant encaissé sur le nouvel exercice.

En 2021, le solde dû figure dans les créances pour CHF 121'343.20 et fait l'objet d'un douteux (débitéur douteux) pour le même montant, car l'incertitude d'un remboursement demeure. La baisse de CHF 10'144.- en comparaison avec le solde à fin 2020 provient du fait que nous avons reçu un remboursement partiel de notre créance.

Le Syndicat n'a connaissance d'aucun autre événement subséquent dont il devrait être fait mention ici.

7.2

Tableau des provisions

7.2 Tableau des provisions

	Etat au 31.12.20	Dissolution (-)	Augmentation (+)	Etat au 31.12.21	Commentaires
205 Provisions à court terme	7'319.35	7'319.35		-	Dissolution de la provision
Engagement conditionnel en faveur de CPCN (anciennement prévoyance.ne)					
	2020			2021	Commentaires
Engagement conditionnel CPCN	119'624.00			-	Dès 2021, le personnel ayant été repris par la Commune de Milvignes, il n'y a plus lieu de provisionner un montant pour la caisse de pension.

7.3

Tableau des immobilisations

7.3. Tableau des immobilisations

No de compte	Libellé de compte	Valeur au 01.01.2021	Achats	Amortissements ordinaire 2021	Taux amortis. 2021	Solde au 31.12.2021
1400001	Terrains et installations	-	-	-	-	-
1404001	Bâtiment	447'736.70	-	-93'750.00	17.00%	353'986.70
Total 140	Immobilisations corporelles du PA	447'736.70	-	-93'750.00		353'986.70
TOTAL	Total immobilisations	447'736.70	-	-93'750.00		353'986.70

7.4

**Tableau des
emprunts**

7.4. Tableau des emprunts

Emprunt	No de compte	Année d'émission	Taux fixes	Valeur au 01.01.2021	Remboursement / nouvel emprunt	Amortissement 2021	Valeur au 31.12.2021	Terme
BCN	2063006	2019	0.70%	352'500.00		-25'000.00	327'500.00	30.06.2023
BCN	2063007	2019	0.70%	65'000.00		-5'000.00	60'000.00	30.06.2023
BCN	2063008	2019	0.70%	78'750.00		-8'750.00	70'000.00	30.06.2023
Total				496'250.00	-	-38'750.00	457'500.00	

8.

Contrôle des crédits



Contrôle des objets d'investissements - comptes 2021

Libellé du crédit	Date crédit	Dépenses votées estimées		Recettes estimées		Crédit net		Dép. cum. Rec. cum.		Dépenses		Recettes		Dép. cum. Rec. cum.		Date clôture
		31.12.20	31.12.20	31.12.20	31.12.20	2021	2021	31.12.20	31.12.20	31.12.20	31.12.20	31.12.20	31.12.20	31.12.20	31.12.20	
Fonctionnelle		15'000	0	15'000	10'898	0	0	0	10'898	0	4'102	0	4'102	0	4'102	
Culture, Sports, Loisirs et Eglises		15'000	0	15'000	10'898	0	0	0	10'898	0	4'102	0	4'102	0	4'102	
34 Sports et loisirs		15'000	0	15'000	10'898	0	0	0	10'898	0	4'102	0	4'102	0	4'102	
341 Sports		15'000	0	15'000	10'898	0	0	0	10'898	0	4'102	0	4'102	0	4'102	
3410 Sports		15'000	0	15'000	10'898	0	0	0	10'898	0	4'102	0	4'102	0	4'102	
20160.. Sièges tribune	01.01.2017	15'000	0	15'000	10'898	0	0	0	10'898	0	4'102	0	4'102	0	4'102	31.12.20
Hors classement		109'000	0	109'000	0	0	0	0	0	0	109'000	0	109'000	0	109'000	
20220.. Site Internet	27.10.2021	20'000	0	20'000	0	0	0	0	0	0	20'000	0	20'000	0	20'000	
20220.. Etude préliminaire rénovation p..	27.10.2021	43'000	0	43'000	0	0	0	0	0	0	43'000	0	43'000	0	43'000	
20220.. Tracteur	27.10.2021	26'000	0	26'000	0	0	0	0	0	0	26'000	0	26'000	0	26'000	
20220.. Réfection socle bords de touche	10.03.2022	20'000	0	20'000	0	0	0	0	0	0	20'000	0	20'000	0	20'000	

9.

Détails des comptes

9.1

Bilan détaillé

Bilan détaillé		situation au 01.01.2021	Débit	Crédit	situation au 31.12.2021
1	ACTIF	780'018.25	1'071'612.96	-999'682.66	851'948.55
10	Patrimoine financier	332'281.55	1'071'612.96	-905'932.66	497'961.85
100	Disponibilités et placements à court terme	253'978.05	691'725.20	-440'939.01	504'764.24
1000	Liquidités	284.10	0.00	-284.10	0.00
1000000	Caisse	284.10	0.00	-284.10	0.00
1002	Banque	253'693.95	691'725.20	-440'654.91	504'764.24
1002000	BCN Z 0825.76.00	253'693.95	691'725.20	-440'654.91	504'764.24
101	Créances	75'403.20	371'529.51	-464'824.30	-17'891.59
1010	Créances résultant de livraisons	75'403.20	354'914.21	-448'209.00	-17'891.59
1010000	Débiteurs	9'448.80	356.75	-9'448.80	356.75
1010001	c/c Ville de Neuchâtel	0.00	198'617.65	-209'784.60	-11'166.95
1010002	c/c Commune de Saint-Blaise	14'250.45	10'978.10	-25'791.95	-563.40
1010003	c/c Ville de Boudry	0.00	31'137.75	-35'853.50	-4'715.75
1010004	c/c Commune de Cortaillod	0.00	23'669.10	-25'193.50	-1'524.40
1010005	c/c Commune de Milvignes	0.00	51'328.76	-53'096.00	-1'767.24
1010006	c/c Commune de Pesoux	3'129.20	0.00	0.00	3'129.20
1010008	c/c Commune de la Grande Béroche	36'924.60	30'008.70	-68'025.00	-1'091.70
1010010	c/c Commune d'Hauterive	11'650.15	8'817.40	-21'015.65	-548.10
1017	Compte d'attente	0.00	6'470.90	-6'470.90	0.00
1017000	Compte d'attente	0.00	6'470.90	-6'470.90	0.00
1019	Autres créances	0.00	10'144.40	-10'144.40	0.00
1019000	Du croire autres créances (débitteur douteux)	-131'487.60	10'144.40	0.00	-121'343.20
1019001	Créances suite irrégularités financières	131'487.60	0.00	-10'144.40	121'343.20
104	Actifs de régularisation	169.35	8'358.25	-169.35	8'358.25
1041	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	169.35	8'358.25	-169.35	8'358.25
1041000	Actifs transitoires	169.35	8'358.25	-169.35	8'358.25
106	Stocks, fournitures et travaux en cours	2'730.95	0.00	0.00	2'730.95
1062	Produits semi-finis et finis	2'730.95	0.00	0.00	2'730.95
1062001	Stock cantine	2'730.95	0.00	0.00	2'730.95
14	Patrimoine administratif	447'736.70	0.00	-93'750.00	353'986.70
140	Immobilisations corporelles du PA	447'736.70	0.00	-93'750.00	353'986.70
1404	Bâtiments du PA (terrains bâtis)	447'736.70	0.00	-93'750.00	353'986.70
1404001	Bâtiment	447'736.70	0.00	-93'750.00	353'986.70
2	PASSIF	-780'018.25	440'299.71	-512'230.01	-851'948.55
20	Capitaux de tiers	-610'018.25	440'299.71	-342'230.01	-511'948.55
200	Engagements courants	-105'808.35	391'081.91	-308'295.76	-23'022.20
2000	Engagements courants de livraisons et de prestations de tiers	-63'968.00	349'241.56	-308'295.76	-23'022.20
2000000	Engagements courants provenant de livraisons et prestations de tiers	-63'968.00	349'241.56	-308'295.76	-23'022.20
2001	Comptes courants avec des tiers	-41'840.35	41'840.35	0.00	0.00
2001011	c/c Ville de Neuchâtel	-32'108.50	32'108.50	0.00	0.00
2001013	c/c Ville de Boudry	-1'053.50	1'053.50	0.00	0.00
2001014	c/c Commune de Cortaillod	-487.75	487.75	0.00	0.00
2001015	c/c Commune de Milvignes	-2'901.45	2'901.45	0.00	0.00
2001017	c/c Commune de Corcelles-Cormondrèche	-5'289.15	5'289.15	0.00	0.00
204	Passifs de régularisation	-640.55	3'148.45	-33'934.25	-31'426.35
2041	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-640.55	3'148.45	-33'934.25	-31'426.35
2041000	Passifs transitoires	-640.55	3'148.45	-33'934.25	-31'426.35
205	Provisions à court terme	-7'319.35	7'319.35	0.00	0.00
2052	Provisions à court terme pour procès	-7'319.35	7'319.35	0.00	0.00
2052001	Provision pour charges futures de frais d'audit et frais juridiques	-7'319.35	7'319.35	0.00	0.00



Comptes 2021

Bilan détaillé		situation au 01.01.2021	Débit	Crédit	situation au 31.12.2021
206	Engagements financiers à long terme	-496'250.00	38'750.00	0.00	-457'500.00
2063	Emprunts	-496'250.00	38'750.00	0.00	-457'500.00
2063006	BCN 2019/23 390'000.00 0.70 %	-352'500.00	25'000.00	0.00	-327'500.00
2063007	BCN 2019/23 72'500.00 0.70 %	-65'000.00	5'000.00	0.00	-60'000.00
2063008	BCN 2019/23 91'875.00 0.70 %	-78'750.00	8'750.00	0.00	-70'000.00
29	Capitaux propres	-170'000.00	0.00	-170'000.00	-340'000.00
293	Préfinancements	-170'000.00	0.00	-170'000.00	-340'000.00
2930	Préfinancements	-170'000.00	0.00	-170'000.00	-340'000.00
2930300	Préfinancement piste d'athlétisme	-170'000.00	0.00	-170'000.00	-340'000.00

9.2

**Compte de résultat :
fonctionnelle à 7
positions avec
commentaires aux
comptes**

01100 Législatif

31320.01 Honoraires de l'organe de révision pour le contrôle des comptes de l'exercice 2020 effectué en 2021.

01200 Exécutif

30000.00 Montant à la baisse suite à la révision de l'arrêté fixant les jetons de présences.

02100 Service financier

30000.01 Voir commentaire au compte 31320.03 et 31320.04.

30000.02 Voir commentaire au compte 31320.04.

31320.00 Honoraires d'avocat et de fiduciaire qui font suite aux irrégularités financières constatées, montant partiellement prélevé à la réserve (voir compte 45010.00 ci-dessous). La réserve au compte de bilan 2052001 est ainsi dissoute.

31320.03 Montant forfaitaire facturé par la Commune de Milvignes pour la tenue de la comptabilité et comptabilisation d'un montant unique de fr. 1'000.- facturé par la Commune d'Hauterive pour le bouclage des comptes 2020.

31320.04 Montant forfaitaire facturé par la Commune de Milvignes pour les prestations administratives et techniques.

31320.05 Montant forfaitaire facturé par la Commune de Milvignes pour les prestations de conciergerie.

31330.00 Redevance payée au SIEN et migration de Gelore 2 (calendrier des réservations)

45010.00 Prélèvement sur la réserve constituée en 2018 (compte 2052001 au bilan) pour les frais imputés en 2021 (voir compte 31320.00 / 02100 ci-dessus).

Classification fonctionnelle		Comptes 2021	Budget 2021	Ecarts	Comptes 2020	Ecarts
	Législatif et exécutif	194'556.80	192'950	1'607	44'347.10	150'210
	Charges	201'876.15	192'950	8'926	50'846.80	151'029
	Revenus	-7'319.35	0	-7'319	-6'499.70	-820
1	Législatif et exécutif	4'831.00	7'500	-2'669	6'781.00	-1'950
	Charges	4'831.00	7'500	-2'669	6'781.00	-1'950
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
01100	Législatif	3'231.00	3'500	-269	0.00	3'231
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	3'231.00	3'500	-269	0.00	3'231
31320.01	Honoraires de révision	3'231.00	3'500	-269	0.00	3'231
01200	Exécutif	1'600.00	4'000	-2'400	6'781.00	-5'181
30	Charge de personnel	1'600.00	3'500	-1'900	3'550.00	-1'950
30000.00	Indemnités et jetons de présences	1'600.00	3'500	-1'900	3'550.00	-1'950
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	0.00	500	-500	3'231.00	-3'231
31051.00	Frais de réceptions et manifestations	0.00	500	-500	0.00	0
31320.00	Honoraires de conseillers externes	0.00	0	0	3'231.00	-3'231
02	Services généraux	189'725.80	185'450	4'276	37'566.10	152'160
	Charges	197'045.15	185'450	11'595	44'065.80	152'979
	Revenus	-7'319.35	0	-7'319	-6'499.70	-820
02100	Service financier	189'725.80	185'450	4'276	37'566.10	152'160
30	Charge de personnel	0.00	0	0	18'768.00	-18'768
30000.01	Secrétariat/comptabilité	0.00	0	0	15'000.00	-15'000
30000.02	Gestion technique	0.00	0	0	3'768.00	-3'768
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	197'045.15	185'450	11'595	25'297.80	171'747
31300.01	Frais postaux	10.70	100	-89	50.00	-39
31300.02	Frais bancaires	104.05	500	-396	686.70	-583
31300.05	Cotisations	0.00	150	-150	0.00	0
31320.00	Honoraires de conseillers externes	8'831.40	0	8'831	6'499.70	2'332
31320.03	Mandat de prestations financières	16'000.00	15'000	1'000	0.00	16'000
31320.04	Mandat de prestations administratives et techniq..	21'700.00	21'700	0	0.00	21'700
31320.05	Mandat de prestations conciergerie	130'000.00	130'000	0	0.00	130'000
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	7'567.00	5'000	2'567	5'057.35	2'510
31340.01	Assurances RC, bâtiments et divers	12'832.00	13'000	-168	13'004.05	-172
45	Prélèvements sur les fonds et financements ..	-7'319.35	0	-7'319	-6'499.70	-820
45010.00	Prélèvement sur les fonds des capitaux de tiers	-7'319.35	0	-7'319	-6'499.70	-820

34100 SIAALN

30100.00 à 30990.01	Voir commentaire au compte 31320.05 / 02100 les employés sont désormais employés par la Commune de Milvignes qui refacture les prestations de façon forfaitaires.
31010.01	Frais relatifs à l'achat de matériel sportif (javelots, startings blocks, etc).
31052.00	Achat des boissons pour la buvette. Somme récupérée sous compte 42500.01. Montant moins conséquent suite à la pandémie qui a impliqué une diminution des réservations.
31120.00	Nouvel équipement pour nos concierges.
31130.00	Achat d'un nouveau photocopieur multifonctions.
31200.03	Consommation d'eau, y compris pour le Skatepark.
31330.00	Erreur au budget 2021, le montant étant déjà prévu sous 02100 Service financier.
31400.00	Entretien courant des installations, que ce soit de la pelouse centrale ou des extérieurs.
31440.00	Entretien courant des bâtiments.
31510.00	Entretien courant des machines (services, contrôles, etc.).
31510.01	Entretien du matériel sportif, également à disposition des écoles. Le matériel de compétition est à charge des clubs.
31990.00	Frais de poursuites.
33004.01	Amortissements de la tribune/buvette, du bâtiment et des WC.
38410.00	Régularisation d'un poste au bilan (passif transitoire) Montant encaissé en 2019 mais non extourné.
38930.00	Le montant de CHF 170'000.- prévu pour la réfection future de la piste principale de l'anneau d'athlétisme a été validé dans l'arrêté du conseil intercommunal du 3 mars 2020.
42400.01	Exclusivement l'eau d'arrosage vendue au FC Colombier. En 2021, moins d'eau vendue car été pluvieux.
42500.01	Voir commentaire au compte 31052.00.
44700.00	Exclusivement les institutions et sociétés locataires régulières du Stade du Littoral (Cescole, CPMB, Université, CEP, etc.). Afin de soutenir les clubs pendant la pandémie, le Comité directeur a décidé de facturer aux sociétés sportives uniquement le 50 % du forfait de location prévu pour l'année 2021.
44720.00	Clubs sportifs ou privés louant occasionnellement le Stade du Littoral. Le stade étant fermé une bonne partie de l'année suite aux mesures prises par la Confédération, peu de locations ont eu lieu en 2021.
46120.01	Participation de l'Association Skatepark du Littoral neuchâtelois, réglée par une convention liant les deux parties.

Classification fonctionnelle		Comptes 2021	Budget 2021	Ecarts	Comptes 2020	Ecarts
Culture, Sports, Loisirs et Eglises		294'894.71	316'280	-21'385	453'221.65	-158'327
Charges		370'878.91	400'380	-29'501	555'665.55	-184'787
Revenus		-75'984.20	-84'100	8'116	-102'443.90	26'460
34	Sports et loisirs	294'894.71	316'280	-21'385	453'221.65	-158'327
Charges		370'878.91	400'380	-29'501	555'665.55	-184'787
Revenus		-75'984.20	-84'100	8'116	-102'443.90	26'460
34100	SIAALN	294'894.71	316'280	-21'385	453'221.65	-158'327
30	Charge de personnel	0.00	0	0	107'767.30	-107'767
30100.00	Salaires du personnel	0.00	0	0	155'810.70	-155'811
30440.00	Indemnités inconvénients de fonction	0.00	0	0	2'400.00	-2'400
30109.00	Remboursement salaire personnel	0.00	0	0	-88'029.20	88'029
30500.00	Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	0.00	0	0	12'838.80	-12'839
30520.00	Cotis. patron. à la caisse de pensions	0.00	0	0	16'631.30	-16'631
30530.00	Cotisations patronales assurances maladie et a..	0.00	0	0	6'775.65	-6'776
30591.00	Fonds de formation professionnel	0.00	0	0	137.65	-138
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	0.00	0	0	284.80	-285
30593.00	Fonds formation apprentis	0.00	0	0	917.60	-918
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	104'621.01	136'630	-32'009	98'028.85	6'592
31000.00	Matériel de bureau	143.95	200	-56	6.80	137
31010.01	Matériel sportif	5'015.20	8'000	-2'985	3'996.75	1'018
31010.02	Carburants	1'878.25	1'000	878	1'082.95	795
31020.02	Publications et annonces	95.00	1'000	-905	654.40	-559
31052.00	Boissons buvette	2'554.80	7'000	-4'445	5'316.35	-2'762
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	3'442.95	5'000	-1'557	198.00	3'245
31120.00	Acquisition de vêtements, linges, rideaux	534.86	500	35	1'408.55	-874
31130.00	Matériel informatique	565.45	500	65	1'717.40	-1'152
31190.01	Equipement stade	5'279.20	5'000	279	0.00	5'279
31200.01	Chauffage	9'875.55	10'500	-624	9'912.65	-37
31200.02	Electricité	13'014.65	16'000	-2'985	14'077.05	-1'062
31200.03	Eau	4'525.35	4'800	-275	4'561.55	-36
31200.04	Déchets	460.70	200	261	520.60	-60
31300.03	Téléphones	1'993.05	2'000	-7	2'144.55	-152
31300.05	Cotisations	0.00	80	-80	0.00	0
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	0.00	6'000	-6'000	0.00	0
31340.02	Primes d'assurances véhicules	142.20	150	-8	142.20	0
31370.02	Taxes routières pour véhic. de service (plaques)	194.00	200	-6	194.00	0
31400.00	Entretien terrains et installations	33'075.15	45'000	-11'925	44'567.85	-11'493
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	14'738.65	15'000	-261	1'503.00	13'236
31440.01	Matériel et produits de nettoyage	2'194.60	2'500	-305	1'498.85	696
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	3'621.65	4'000	-378	3'176.30	445
31510.01	Entretien matériel sportif	1'228.35	2'000	-772	1'315.75	-87
31990.00	Autres charges d'exploitation	47.45	0	47	33.30	14
33	Amortissements du patrimoine administratif	93'750.00	93'750	0	159'609.05	-65'859
33004.01	Amortissement bâtiments	93'750.00	93'750	0	93'750.00	0
33000.01	Amortissement anneau	0.00	0	0	65'859.05	-65'859
38	Charges extraordinaires	172'507.90	170'000	2'508	190'260.35	-17'752
38410.00	Charges financières extraordinaires	2'507.90	0	2'508	20'260.35	-17'752
38930.00	Attributions aux préfinancements du capital prop..	170'000.00	170'000	0	170'000.00	0
42	Taxes	-5'779.80	-13'000	7'220	-8'093.30	2'314
42400.01	Vente d'eau	-1'731.60	-5'000	3'268	-4'023.50	2'292
42500.01	Ventes boissons buvette	-4'048.20	-8'000	3'952	-4'069.80	22
43	Revenus divers	-200.00	0	-200	256.80	-457
43090.00	Autres revenus d'exploitation	-200.00	0	-200	256.80	-457
44	Revenus financiers	-34'860.00	-46'000	11'140	-24'237.00	-10'623
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-27'900.00	-31'000	3'100	-21'000.00	-6'900
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds	-6'960.00	-15'000	8'040	-3'237.00	-3'723
46	Revenus de transfert	-25'000.00	-25'100	100	-25'054.60	55
46120.01	Participation Association Skatepark	-25'000.00	-25'000	0	-25'000.00	0

48300.00

Comptabilisation d'une recette suite au préjudice subi par notre débiteur (comptabilisé dans le compte au bilan 1019001 et amorti par une provision pour débiteur douteux, compte au bilan 1019000).



Comptes 2021

Classification fonctionnelle	Comptes 2021	Budget 2021	Ecarts	Comptes 2020	Ecarts
46990.00 Redistribution taxe CO2	0.00	-100	100	-54.60	55
48 Revenus extraordinaires	-10'144.40	0	-10'144	-45'315.80	35'171
48300.00 Revenus divers extraordinaires	-10'144.40	0	-10'144	-45'315.80	35'171

93000 Péréquation financière

46215.00 Redistribution 2021. Péréquation financière cantonale.

Classification fonctionnelle		Comptes 2021	Budget 2021	Ecarts	Comptes 2020	Ecarts
	Finances et impôts	-489'451.51	-509'230	19'778	-497'568.75	8'117
	Charges	3'405.95	3'405	1	6'214.75	-2'809
	Revenus	-492'857.46	-512'635	19'778	-503'783.50	10'926
93	Péréquation financière et compensation des ..	-138'300.00	-139'500	1'200	-138'300.00	0
	Charges	0.00	0	0	0.00	0
	Revenus	-138'300.00	-139'500	1'200	-138'300.00	0
93000	Péréquation financière et compensation des cha..	-138'300.00	-139'500	1'200	-138'300.00	0
46	Revenus de transfert	-138'300.00	-139'500	1'200	-138'300.00	0
46215.00	Péréquation financière verticale	-138'300.00	-139'500	1'200	-138'300.00	0
96	Administration de la fortune et de la dette	-351'151.51	-369'730	18'578	-359'268.75	8'117
	Charges	3'405.95	3'405	1	6'214.75	-2'809
	Revenus	-354'557.46	-373'135	18'578	-365'483.50	10'926
96100	Intérêts	3'405.95	3'405	1	6'214.75	-2'809
34	Charges financières	3'405.95	3'405	1	6'214.75	-2'809
34060.04	Intérêts emprunt BCN 10/20 2.69 %	0.00	0	0	1'972.65	-1'973
34060.05	Intérêts emprunt BCN 10/20 2.69 %	0.00	0	0	564.90	-565
34060.06	Intérêts emprunt BCN 19/23 0.70 %	2'423.75	2'425	-1	2'598.75	-175
34060.07	Intérêts emprunt BCN 19/23 0.70 %	446.25	445	1	481.25	-35
34060.08	Intérêts emprunt BCN 19/23 0.70 %	535.95	535	1	597.20	-61
96900	Patrimoine financier, autres	-354'557.46	-373'135	18'578	-365'483.50	10'926
46	Revenus de transfert	-354'557.46	-373'135	18'578	-365'483.50	10'926
46120.10	Ville de Neuchâtel	-198'617.65	-209'785	11'167	-111'891.50	-86'726
46120.11	Commune de Saint-Blaise	-10'978.10	-11'541	563	-14'755.55	3'777
46120.12	Ville de Boudry	-31'137.75	-33'054	1'916	-42'146.50	11'009
46120.13	Commune de Cortailod	-23'669.10	-25'193	1'524	-31'912.25	8'243
46120.14	Commune de Milvignes	-51'328.76	-53'096	1'767	-61'898.55	10'570
46120.15	Commune de Peseux	0.00	0	0	-35'029.20	35'029
46120.16	Commune de Corcelles-Cormondrèche	0.00	0	0	-15'949.50	15'950
46120.17	Commune de La Grande Béroche	-30'008.70	-31'100	1'091	-39'958.25	9'950
46120.18	Commune d'Hauterive	-8'817.40	-9'366	549	-11'942.20	3'125

9.3

**Compte de résultat :
nature à 7 positions**

Classification par nature		Comptes 2021	Budget 2021	Ecarts	Comptes 2020	Ecarts
CHARGES		-576'161.01	-596'735	20'574	-612'727.10	36'566
30	Charge de personnel	-1'600.00	-3'500	1'900	-130'085.30	128'485
30000.00	Indemnités et jetons de présences	-1'600.00	-3'500	1'900	-3'550.00	1'950
30000.01	Secrétariat/comptabilité	0.00	0	0	-15'000.00	15'000
30000.02	Gestion technique	0.00	0	0	-3'768.00	3'768
30100.00	Salaires du personnel	0.00	0	0	-155'810.70	155'811
30440.00	Indemnités inconvénients de fonction	0.00	0	0	-2'400.00	2'400
30109.00	Remboursement salaire personnel	0.00	0	0	88'029.20	-88'029
30500.00	Cotis. patron. AVS,AI,APG,AC,frais adm.	0.00	0	0	-12'838.80	12'839
30520.00	Cotis. patron. à la caisse de pensions	0.00	0	0	-16'631.30	16'631
30530.00	Cotisations patronales assurances maladie et..	0.00	0	0	-6'775.65	6'776
30591.00	Fonds de formation professionnel	0.00	0	0	-137.65	138
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	0.00	0	0	-284.80	285
30593.00	Fonds formation apprentis	0.00	0	0	-917.60	918
31	Charges de biens, de services et d'exploit..	-304'897.16	-326'080	21'183	-126'557.65	-178'340
31000.00	Matériel de bureau	-143.95	-200	56	-6.80	-137
31010.01	Matériel sportif	-5'015.20	-8'000	2'985	-3'996.75	-1'018
31010.02	Carburants	-1'878.25	-1'000	-878	-1'082.95	-795
31020.02	Publications et annonces	-95.00	-1'000	905	-654.40	559
31051.00	Frais de réceptions et manifestations	0.00	-500	500	0.00	0
31052.00	Boissons buvette	-2'554.80	-7'000	4'445	-5'316.35	2'762
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	-3'442.95	-5'000	1'557	-198.00	-3'245
31120.00	Acquisition de vêtements, linges, rideaux	-534.86	-500	-35	-1'408.55	874
31130.00	Matériel informatique	-565.45	-500	-65	-1'717.40	1'152
31190.01	Equipement stade	-5'279.20	-5'000	-279	0.00	-5'279
31200.01	Chauffage	-9'875.55	-10'500	624	-9'912.65	37
31200.02	Electricité	-13'014.65	-16'000	2'985	-14'077.05	1'062
31200.03	Eau	-4'525.35	-4'800	275	-4'561.55	36
31200.04	Déchets	-460.70	-200	-261	-520.60	60
31300.01	Frais postaux	-10.70	-100	89	-50.00	39
31300.02	Frais bancaires	-104.05	-500	396	-686.70	583
31300.03	Téléphones	-1'993.05	-2'000	7	-2'144.55	152
31300.05	Cotisations	0.00	-230	230	0.00	0
31320.00	Honoraires de conseillers externes	-8'831.40	0	-8'831	-9'730.70	899
31320.01	Honoraires de révision	-3'231.00	-3'500	269	0.00	-3'231
31320.03	Mandat de prestations financières	-16'000.00	-15'000	-1'000	0.00	-16'000
31320.04	Mandat de prestations administratives et tech..	-21'700.00	-21'700	0	0.00	-21'700
31320.05	Mandat de prestations conciergerie	-130'000.00	-130'000	0	0.00	-130'000
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	-7'567.00	-11'000	3'433	-5'057.35	-2'510
31340.01	Assurances RC, bâtiments et divers	-12'832.00	-13'000	168	-13'004.05	172
31340.02	Primes d'assurances véhicules	-142.20	-150	8	-142.20	0
31370.02	Taxes routières pour véhic. de service (plaqu..	-194.00	-200	6	-194.00	0
31400.00	Entretien terrains et installations	-33'075.15	-45'000	11'925	-44'567.85	11'493
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	-14'738.65	-15'000	261	-1'503.00	-13'236
31440.01	Matériel et produits de nettoyage	-2'194.60	-2'500	305	-1'498.85	-696
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	-3'621.65	-4'000	378	-3'176.30	-445
31510.01	Entretien matériel sportif	-1'228.35	-2'000	772	-1'315.75	87
31990.00	Autres charges d'exploitation	-47.45	0	-47	-33.30	-14
33	Amortissements du patrimoine administra..	-93'750.00	-93'750	0	-159'609.05	65'859
33004.01	Amortissement bâtiments	-93'750.00	-93'750	0	-93'750.00	0
33000.01	Amortissement anneau	0.00	0	0	-65'859.05	65'859
34	Charges financières	-3'405.95	-3'405	-1	-6'214.75	2'809
34060.04	Intérêts emprunt BCN 10/20 2.69 %	0.00	0	0	-1'972.65	1'973
34060.05	Intérêts emprunt BCN 10/20 2.69 %	0.00	0	0	-564.90	565
34060.06	Intérêts emprunt BCN 19/23 0.70 %	-2'423.75	-2'425	1	-2'598.75	175
34060.07	Intérêts emprunt BCN 19/23 0.70 %	-446.25	-445	-1	-481.25	35
34060.08	Intérêts emprunt BCN 19/23 0.70 %	-535.95	-535	-1	-597.20	61
36	Charges de transfert	0.00	0	0	0.00	0

Classification par nature		Comptes 2021	Budget 2021	Ecart	Comptes 2020	Ecart
38	Charges extraordinaires	-172'507.90	-170'000	-2'508	-190'260.35	17'752
38410.00	Charges financières extraordinaires	-2'507.90	0	-2'508	-20'260.35	17'752
38930.00	Attributions aux préfinancements du capital p..	-170'000.00	-170'000	0	-170'000.00	0
	PRODUITS	576'161.01	596'735	-20'574	612'727.10	-36'566
42	Taxes	5'779.80	13'000	-7'220	8'093.30	-2'314
42400.01	Vente d'eau	1'731.60	5'000	-3'268	4'023.50	-2'292
42500.01	Ventes boissons buvette	4'048.20	8'000	-3'952	4'069.80	-22
43	Revenus divers	200.00	0	200	-256.80	457
43090.00	Autres revenus d'exploitation	200.00	0	200	-256.80	457
44	Revenus financiers	34'860.00	46'000	-11'140	24'237.00	10'623
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	27'900.00	31'000	-3'100	21'000.00	6'900
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds	6'960.00	15'000	-8'040	3'237.00	3'723
45	Prélèvements sur les fonds et financemen..	7'319.35	0	7'319	6'499.70	820
45010.00	Prélèvement sur les fonds des capitaux de tie..	7'319.35	0	7'319	6'499.70	820
46	Revenus de transfert	517'857.46	537'735	-19'878	528'838.10	-10'981
46120.01	Participation Association Skatepark	25'000.00	25'000	0	25'000.00	0
46120.10	Ville de Neuchâtel	198'617.65	209'785	-11'167	111'891.50	86'726
46120.11	Commune de Saint-Blaise	10'978.10	11'541	-563	14'755.55	-3'777
46120.12	Ville de Boudry	31'137.75	33'054	-1'916	42'146.50	-11'009
46120.13	Commune de Cortailod	23'669.10	25'193	-1'524	31'912.25	-8'243
46120.14	Commune de Milvignes	51'328.76	53'096	-1'767	61'898.55	-10'570
46120.15	Commune de Peseux	0.00	0	0	35'029.20	-35'029
46120.16	Commune de Corcelles-Cormondrèche	0.00	0	0	15'949.50	-15'950
46120.17	Commune de La Grande Béroche	30'008.70	31'100	-1'091	39'958.25	-9'950
46120.18	Commune d'Hauterive	8'817.40	9'366	-549	11'942.20	-3'125
46215.00	Péréquation financière verticale	138'300.00	139'500	-1'200	138'300.00	0
46990.00	Redistribution taxe CO2	0.00	100	-100	54.60	-55
48	Revenus extraordinaires	10'144.40	0	10'144	45'315.80	-35'171
48300.00	Revenus divers extraordinaires	10'144.40	0	10'144	45'315.80	-35'171

10.

Participations communales

COMPTES 2021 - REPARTITION DES FRAIS DE REFECTION DES INSTALLATIONS PAR COMMUNE

	1	2	3	4	5	6	7	8
REFECT+TRANSF	Habitants au 31.12.2021	Distance facteur %	Equ. km col. col. 1x2	Equ. hab/km col. 3:60598	Rap. invest. 457'500.- x col. 4	Investiss. directs	Frais capitaux pondérés	Frais de capitaux
1	Neuchâtel	44398	80.00%	35518	0.5602	256'284.50	256'284.50	23'615.10
2	Hauterive	2628	60.00%	1577	0.0249	11'377.45	11'377.45	1'048.35
3	Saint-Blaise	3272	60.00%	1963	0.0310	14'165.55	14'165.55	1'305.25
4	Boudry	6187	90.00%	5568	0.0878	40'178.30	40'178.30	3'702.20
5	Cortailod	4703	90.00%	4233	0.0668	30'541.20	30'541.20	2'814.20
6	Milvignes	9179	100.00%	9179	0.1448	66'231.45	66'231.45	6'102.90
11	Grande Béroche	8944	60.00%	5366	0.0846	38'721.50	38'721.50	3'567.95
	Total	79311		63405	1	457'499.95	457'499.95	42'155.95

Auvornier, février 2022

COMPTES 2021 - FRAIS TOTAUX PAR COMMUNES

	1	2	3	4	5	6	7	8
	Habitants au 31.12.2021	Distance facteur %	Equ. km col. 1x2	Equ. hab/km col. 3:60598	Répart. FG 312'401.51 x col. 4	Frais de capitaux Report annexe 1	Total frais Col. 5 + 6	Budget 2021
1	Neuchâtel	80.00%	35518	0.5602	175'002.55	23'615.10	198'617.65	213'151.85
2	Hauterive	60.00%	1577	0.0249	7'769.05	1'048.35	8'817.40	9'515.85
3	Saint-Blaise	60.00%	1963	0.0310	9'672.85	1'305.25	10'978.10	11'726.75
4	Boudry	90.00%	5568	0.0878	27'435.55	3'702.20	31'137.75	33'584.00
5	Cortailod	90.00%	4233	0.0668	20'854.90	2'814.20	23'669.10	25'597.85
6	Milvignes	100.00%	9179	0.1448	45'225.80	6'102.90	51'328.76	53'948.25
11	Grande Béroche	60.00%	5366	0.0846	26'440.75	3'567.95	30'008.70	25'610.45
	Totaux		63405	1	312'401.45	42'155.95	354'557.46	373'135.00

11.

**La « Vie » du stade du
Littoral**

La vie du Stade du Littoral **Rapport d'activités 2021**

Introduction

Après une année 2020 marquée par l'arrêt des activités sportives en raison de la pandémie de Covid 19, les athlètes ainsi que les responsables du Stade Littoral avaient hâte de revivre des événements à Colombier. Cependant, la reprise n'a été que partielle et les utilisateurs et utilisatrices du Stade ont dû apprendre à travailler avec une situation sanitaire critique et une pandémie toujours présente. Le stade est malheureusement resté fermé durant les mois de janvier et de février. Au mois de mars 2021, l'évolution de la situation sanitaire a permis la réouverture des installations ainsi que la reprise des entraînements.

Ecoles

Les élèves du cycle 3 de CESCOLE et les apprenant-e-s du CPMB ont régulièrement utilisé les installations du Stade du Littoral dans le cadre de leurs leçons de sport. Les élèves des cycles 1 et 2 ont pu profiter du stade lors d'événements ponctuels comme les joutes sportives du mois de juin.

Les étudiant-e-s du Lycée Jean-Piaget qui suivent les cours d'option complémentaire sport ont également fréquenté le Stade pour un cours hebdomadaire durant cinq semaines aux mois de mai et juin. Les infrastructures ont aussi été utilisées pour des cours et des examens du Service des Sports de l'Université de Neuchâtel.

Cours J+S

La tenue de cours Jeunesse et Sport étant difficile voire impossible en raison du Covid 19, le Stade Littoral a accueilli seulement un cours de perfectionnement pour les moniteurs et monitrices Jeunesse et Sport d'athlétisme. Celui-ci a eu lieu en septembre.

Athlétisme

Outre les entraînements réguliers du CEP Cortaillod, de la FSG Corcelles-Cormondèche, de la FSG Bevaix et de la section triathlon du Red Fish Neuchâtel, les compétitions suivantes ont été organisées sur le stade:

06 juin championnat cantonal par l'Association Neuchâteloise d'athlétisme (ANA)

12 juin 100 mètres de la Gruyère par l'ANA

12 juin meeting de l'ANA

17 juillet meeting par le CEP Cortaillod

22 août course du CEP Cortaillod

Football

Quelques matchs des équipes du FC United Milvignes se sont déroulés sur le terrain central de l'anneau. Le FC Panerai a également foulé le terrain dans le cadre du championnat corporatif. Enfin, l'association neuchâteloise de football (ANF) a organisé des cours d'arbitrage et des tests physiques au Stade Littoral.

Divers

La buvette et la salle multifonctions ont été louées à plusieurs reprises pour des anniversaires, des fêtes de famille ou des assemblées.

Par ailleurs, plusieurs groupes d'athlètes amateurs ou professionnels ont utilisé le Stade du Littoral de manière régulière durant l'année. Ils ont ainsi profité de son ouverture au public le mercredi soir, en particulier d'octobre à décembre, période pendant laquelle la piste était comme d'habitude éclairée.

Malheureusement, les installations ont subi des dégâts à deux reprises durant l'année. Les toilettes ont été vandalisées suite à la négligence des locataires. Ces derniers ont malencontreusement laissé le Stade ouvert après un entraînement. Un groupe de personnes en a profité pour s'introduire dans le site et allumer un feu dans les toilettes. Les déprédations se sont heureusement avérées mineures.

Le 21 octobre, en raison des forts vents de la tempête Aurore, l'un des bancs de touche du terrain de football a été arraché de son socle. Il s'est envolé dans la haie qui borde le stade et a été détruit. Le Stade littoral est resté fermé durant deux jours afin d'éviter des dégâts supplémentaires.

Conclusion

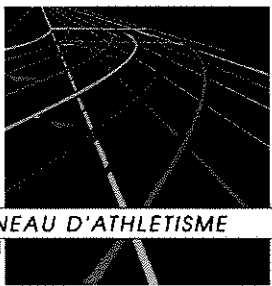
L'année 2021 a été une année particulière car elle a été marquée par la crise sanitaire et les diverses mesures visant à la stopper. Celles-ci ont eu un grand impact sur les activités sportives régulières et sur les manifestations ponctuelles. Les clubs sportifs ont ainsi dû composer avec des restrictions qui ont évolué tout au long de l'année. Les collaborateurs chargés de l'entretien du Stade ont également fait preuve d'une grande souplesse et ils ont su s'adapter de manière remarquable à la situation en constante évolution.

Colombier, le 21.12.2021

12.

Signatures

LITTORAL
NEUCHÂTEL



Le comité directeur du Syndicat intercommunal de l'anneau d'athlétisme du littoral neuchâtelois déclare exact et conforme à la réalité le résumé des comptes qui précède.

Le 24 mars 2022

AU NOM DU COMITE DIRECTEUR
La présidente La secrétaire

La commission financière, après vérification des comptes, reconnaît exact le résumé qui précède.

Le 24 mars 2022

LA COMMISSION FINANCIERE
Le président Le secrétaire

Les comptes de l'exercice 2021 ont été adoptés par le Syndicat intercommunal de l'anneau d'athlétisme du littoral neuchâtelois dans sa séance de ce jour.

Le 24 mars 2022

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL
La présidente La secrétaire